

SUD SOLIDAIRES Fonctions Centrales & Activités Sociales de l'Énergie

ÉLECTIONS DES CA DES CMCAS

Nous contacter:
06.68.08.47.07 - 06.73.23.09.93
sud-solidaires-siege@edf.fr
sud-activites-sociales@asmeg.org

N° 43 du 21 novembre 2014 www.solidaires.org

REFUSONS DE PARTICIPER À CETTE PARODIE DE DÉMOCRATIE

Le scrutin pour les élections des CA des CMCAS débute le 24 novembre. Le véritable maître mot de ses élections sera : exclusion. Exclusion de certaines organisations syndicales qui sont interdites de présentation de listes, personnel conventionné des activités sociales exclu du corps électoral, volonté d'interdire aux salariés statutaires des activités sociales d'être candidats. Pour SUD Solidaires, c'est clair, il est impossible de participer à un tel processus électoral.

ondement démocratique de la gestion des activités sociales des IEG, ces élections étaient pourtant attendues en 2012. Tous les élus (CMCAS) et mandatés par répercussion (CCAS) ont donc profité de 2 ans supplémentaires, sans aucune légitimité sortie des urnes.

Aujourd'hui, les salariés des IEG -propriétaires des activités sociales- sont appelés à confier leur gestion aux organisations syndicales de leur choix : ça c'est la théorie. Force est de constater qu'il n'en est rien. En effet, les organisations syndicales « traditionnelles » se sont mises d'accord avec les employeurs de la branche (aussi bien en 2011 qu'en 2014) pour interdire la possibilité à tout nouvel entrant, comme SUD, de présenter des listes aux élections. La démocratie ce n'est pas cela, ça c'est de la magouille électorale pour conserver son domaine prétendument réservé!

Nous avons tout de même tenté de présenter des listes sur certaines CMCAS. Dans une pratique de collusion ordinaire et institutionnalisée, les OS « historiques » ont bien évidemment refusé nos listes et méprisant toute relation avec nous, nous l'ont fait savoir par les patrons sans aucun commentaire de leur part...

Aujourd'hui, le marketing électoral des uns et des autres nous propose : « d'innover dans la réponse aux besoins » en votant pour des « créateurs de valeurs » , et tente de nous convaincre que « les activités sociales autrement et la liberté de choisir, c'est possible ! ».

Dernière minute

Nous lisons dans le n° 359 de novembre-décembre du Journal des activités sociales, dans un article publié page 5, intitulé Transparence sur le 1%: « .../... le ministère a informé la délégation sur la réécriture de l'article 25 pour la fin de l'année ».

Donc, une délégation intersyndicale composée de mandatés CGT, FO et CFE-CGC au comité de coordination des CMCAS a reçu officiellement cette information et personne n'en parle dans sa campagne électorale. Quelle est la réécriture en question? Qu'en pensent les différentes organisations syndicales? C'est pourtant en grande partie sur la question de l'article 25 du statut que se joue l'avenir des activités sociales et de son personnel.

Si SUD Solidaires n'avait pas été interdit d'élection, nous aurions pu faire des propositions concrètes pour les activités sociales et les soumettre au débat et au vote. Pour nous, cependant, l'essentiel n'est pas là. Les activités sociales, notre 1%, notre salaire social différé sont en danger (voir encadré). Il faut à la fois en préserver l'existence par la mobilisation du personnel, mais aussi en assurer la pérennité en insufflant des doses massives de démocratie, de transparence et de contrôle dans leur gestion.

Il est temps que les agents des IEG retrouvent la maîtrise réelle de leurs représentant-e-s dans les activités sociales en exigeant que toutes les organisations syndicales puissent se présenter. Notre syndicat SUD Solidaires, aux côtés des personnels des IEG et de la CCAS est prêt à participer, à sa mesure, au désormais inéluctable renouveau des activités sociales. Pour y parvenir, nous commencerons par contester devant les tribunaux les résultats de ces élections antidémocratiques et contraires à l'esprit de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale.

Face à ce scandaleux refus du pluralisme, valeur fondatrice des Activités Sociales

BOYCOTTONS CE SCRUTIN